

Semestre 4

UEF L 241 Droit des obligations	UEF 242 Droit administratif	UEC L 243 Complémentaire 2	UEC L 244 Complémentaire 3	UEC L 245 Langue	UEC L 246 UEC L 246 Projet personnel & professionnel 2*	UEC L 247 Parcours d'excellence 4
<p>Droit des obligations (Responsabilité) (33h CM) et méthodologie (2h CM)</p> <p>•Méthodologie de la dissertation, et du commentaire d'arrêt du cas pratique (16h TD)</p>	<p>Droit administratif 2 (33h CM) et méthodologie (2h CM)</p> <p>•Méthodologie de la dissertation, et du commentaire d'arrêt du cas pratique (16h TD)</p>	<p>1 bloc parmi l'un des 4 blocs suivants :</p> <p>•1er bloc : Droit des affaires (33h CM) avec TD (16h TD)</p> <p>•2e bloc : Finances publiques (33 CM) avec TD (16h TD)</p> <p>•3e bloc : Droit des affaires (33 h CM) et 2 matières parmi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Construction de l'Union européenne (22h CM) 2. Droit de la peine (22h CM) 3. Comptabilité (22 h CM) 4. Histoire du droit pénal (22 h CM) 5. Matière enseignée sur l'UNJF (si la matière n'est pas enseignée à Rennes 1) 6. Matière enseignée à Rennes 1 dans une autre composante, en L2, au S4 <p>• 4° bloc : Finances publiques (33 h CM) et 2 matières parmi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Construction de l'Union européenne (22h CM) 2. Droit de la peine (22h CM) 3. Comptabilité (22 h CM) 4. Histoire du droit pénal (22 h CM) 5. Matière enseignée sur l'UNJF (si la matière n'est pas enseignée à Rennes 1) 6. Matière enseignée à Rennes 1 dans une autre composante, en L2, au S4 	<p>1 bloc parmi l'un des deux blocs suivants:</p> <p>•1er bloc : Droit des affaires (33 h CM) et 1 matière parmi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Construction de l'Union européenne (22h CM) 2. Droit de la peine (22h CM) 3. Comptabilité (22 h CM) 4. Histoire du droit pénal (22h CM) 5. Matière enseignée sur l'UNJF (si la matière n'est pas enseignée à Rennes 1) 6. Matière enseignée à Rennes 1 dans une autre composante, en L2, au S4 <p>•2nd bloc : Finances publiques*** (33 h CM) et 1 matière parmi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Construction de l'Union européenne (22h CM) 2. Droit de la peine (22h CM) 3. Comptabilité (22 h CM) 4. Histoire du droit pénal (22 h CM) 5. Matière enseignée sur l'UNJF (si la matière n'est pas enseignée à l'Université de Rennes 1) 6. Matière enseignée à Rennes 1 dans une autre composante, en L2, au S4 	<p>•Anglais ou</p> <p>•Espagnol ou</p> <p>•Allemand (30h TD)</p>	<p>1. Deux activités obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Conférence des métiers •Visite du Service Orientation Insertion, Entreprises <p>2. Une activité parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Session de préparation et épreuve du Certificat informatique et internet (C2i) •Stage d'observation •Engagement étudiant •Session de préparation et épreuve de certification en langues •Session de préparation aux examens •Session de préparation à la mobilité internationale •Initiation à la note de synthèse •Deux demi-journées d'audience juridictionnelle <p>Crédits 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Leçons théoriques (10hCM) • Ateliers - l'art de la controverse (10hCM) • Conférences (10hCM)
<p>33h+2h*+16h TD Crédits 7</p>	<p>33h+2h*+16h TD Crédits 7</p>	<p>33h +16h TD ou 33h + 22h + 22h 6 ECTS</p>	<p>33h +22h 4 ECTS</p>	<p>30h TD Crédits 3</p>	<p>Crédits 3</p>	<p>Certification</p>

Matières par défaut :

UEC L 243 : Bloc 4 : Finances publiques - Construction de l'union européenne - Histoire du droit pénal

UEC L 244 : Bloc 1 : Droit des affaires – Comptabilité

UEC L 246 Deux demi-journées d'audience juridictionnelle

Les étudiants ayant choisi le bloc 1 ou le bloc 3 dans l'UEC L 243 doivent obligatoirement prendre le bloc 2 dans l'UEC L 244

Les étudiants ayant choisi le bloc 2 ou 4 dans l'UEC L 243 doivent obligatoirement prendre le bloc 1 dans l'UEC L 244